

24 janvier 1526

Berquin est écroué à la Conciergerie.

Parlement ordonne au sénéchal de Ponthieu ou à son lieutenant à Abbeville de saisir tous les livres* appartenant à Berquin qui sont « tant en la maison du Sr de Rembures audit lieu d'Abbeville que au chasteau de Rembures. »

* une quinzaine de livres

AN X1a 1529, f° 94 v°-95 r°